

Image not found or type unknown



Vendre une partie de mon terrain résidence principale

Par **lol**, le **16/01/2008** à **14:24**

Bonjour,

Je souhaite vendre une parcelle du terrain de ma résidence principale. J'ai obtenue de la mairie le certificat d'urbanisme. Toutefois devant la haie que je dois ouvrir pour créer une entrée à ce terrain, court un énorme tuyau de la municipalité permettant de désengorger un ru. Malgré la délivrance du CU le Maire peut-il m'empêcher d'ouvrir cet accès? bien évidemment il me faut faire des travaux de voiries par un spécialiste; êtes-vous en mesure de m'indiquer la marche à suivre svp? je précise que sur le CU, le Maire rappelle l'existence de cette canalisation sans plus de détails.

Dans l'attente de votre réponse,

Merci beaucoup pour votre aide!

Cordialement

CHRETIEN N.